



SARL

* CACES®
* TRAVAUX PUBLICS
* NACELLE
* GRUE AUXILIAIRE
* CARISTE
* ECHAFAUDAGE
* VGP
* PONTS ROULANTS

7 rue Ampère
67120 DUTTLENHEIM
Tél. 03 88 44 49 58
Port. 06 28 01 10 73

rousseauformation67@hotmail.fr

PROGRAMME DE FORMATION GRUE MOBILE **Selon la recommandation R483**

OBJECTIFS : Acquérir les connaissances pratiques, théoriques, techniques et législatives pour être capable de conduire la grue mobile en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Nous consulter

DUREE DE L'ACTION : 14 heures de formation dispensées sur 2 jours.

PUBLIC VISE : Personnel ayant à utiliser des grues mobiles occasionnellement ou en continu.

PRE REQUIS : Compréhension du français, aptitude à la visite médicale du travail, âge minimum de 18 ans (art. 12 de l'arrêté du 30 Juillet 1974) des dérogations peuvent être obtenues (voir arrêté du 2 Avril 1976).

LIEU : la formation se déroule en entreprise de ce fait, le matériel mis à disposition pour la formation devra être conforme aux vérifications semestrielles ou annuelles (arrêté du 30 Juillet 1974 art. 16.).

CONTENU DE L'ACTION FORMATION

PROCEDURE THEORIQUE : 4 HEURES

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, Médecine du travail, Contrôle périodique obligatoire.
- expliciter les conditions pour pouvoir utiliser une grue mobile (marquage du matériel, notice d'utilisation, autorisation de conduite, vérifications et entretien...)
- Savoir les rôles et responsabilités du chef de chantier, du conducteur et de l'élingueur.

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes de grues mobiles.
- Connaître les différents organes, leurs technologies et leurs fonctions : groupe propulseur, circuit hydraulique, bras de levage, stabilisateurs....
- Connaître les différents dispositifs de sécurité, leur technologie et leur fonctionnement : coupe-circuit, freins de service, clé ou dispositif de condamnation.

SECURITE

- Identifier les principaux risques lors de l'utilisation de la grue mobile : chute de la charge, renversement, heurt et définir la conduite à tenir pour les éviter.
- Identifier les principaux risques liés à l'environnement, vent, gel, brouillard...) et définir la conduite à tenir pour les éviter.
- Connaitre les règles de conduite, de circulation, de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Connaitre les règles de signalisation de chantier temporaire.
- Savoir utiliser les informations données par lecture de la plaque de charges et en déduire les conditions de stabilité.
- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Connaitre les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Connaitre les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.

PROCEDURE PRATIQUE : 7 HEURES DE CONDUITE

- Prise de poste, Adéquation du travail à réaliser.
- Balisage de la zone de levage et les alentours.
- Mise en place de la grue pour le levage et son déploiement.
- Elinguer la charge.
- Utiliser différents dispositifs porte-charge
- Effectuer les différents mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible.
- Maitriser le balancement de la charge.
- Prendre et poser une charge en un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication.
- Utiliser les différents dispositifs de levage.
- Fin de service remettre la grue mobile en position transport avant chaque déplacement.
- Manutention spéciale de l'engin en fonction de sa catégorie.
- Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par un formateur compétent et qualifié.
- Moyens pédagogiques utilisés : livret de formation.
- Des grues mobiles sont mises à disposition des stagiaires en fonction de leur nombre, sur une aire appropriée aux mouvements des grues, tous risques étant écartés.
- En cas de besoin particulier spécifique à l'entreprise un complément de formation sera dispensé sur le type de matériel souhaité.

EXAMEN DE CONNAISSANCES

- Test théorique des connaissances de conduite de grues à tour : **1 heure**
- Test pratique des connaissances de conduite de grues mobile de préférence sur un chantier réel : **2 heures**

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de stage, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite.

EQUIPEMENTS A PREVOIR

Chaussures de sécurité, vêtements anti-pluie et bottes de sécurité en cas d'intempérie, gilet rétro réfléchissant, casque et gants de manutention.

TARIFS : Nous consulter

CONTACT : Virginie FROEHLICHER Tel : 03.88.44.49.58 ou par mail à l'adresse suivante : rousseauformation67@hotmail.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »